

La ségrégation : la division sociale de l'espace dans la reproduction des rapports sociaux

David FRANTZ
ESO-Caen
david.frantz@unicaen.fr

En géographie et sociologie urbaines, le concept de ségrégation est fondamental afin d'évoquer les différences de distribution de groupes, de catégories, ou toute sorte de collectifs, dans l'espace urbain. La ville peut en effet être définie par la concentration de son hétérogénéité sociale permise par sa densité de population. L'étude de la ségrégation appréhendée par l'Ecole de Chicago (Grafmeyer, Joseph, 1990 ; Wirth, 1980) fait désormais partie des classiques des sciences sociales, une notoriété qui s'est affirmée par les études quantitatives et la recherche de méthodes statistiques jusqu'à aujourd'hui (Madoré, 2005).

Le concept de ségrégation semble cependant présenter un certain nombre de limites pour rendre compte d'une réalité urbaine et sociale qui semble se caractériser par une complexité croissante. Par contrecoup, le concept de fragmentation est récemment devenu à la mode, même si des fragilités ont aussi été soulevées (Navez-Bouchanine, 2002).

L'objectif de cette contribution sera d'approfondir le concept de ségrégation en tant que potentiel heuristique permettant de rendre compte de la division sociale de l'espace dans la pluralité des cas urbains. Elle aura lieu en trois temps : la clarification de la définition de ségrégation, la présentation d'un certain nombre de limites et de critiques à l'égard de ce concept, la nécessité de proposer une logique structurelle mettant en relation la ségrégation et la reproduction des rapports sociaux.

Proposition de clarification

Par souci de clarification conceptuelle, on peut donner des synonymes de la ségrégation : séparation, mise à l'écart, mise à distance... avec des termes plus forts : exclusion, réclusion, relégation, assignation. Les essais de définition sont nombreux. Nous retiendrons du concept de ségrégation un sens fort et un sens faible.

Dans son sens fort, la ségrégation renvoie à une action qui est la séparation d'un élément vis-à-vis d'un ensemble, en l'occurrence la séparation d'un groupe particulier voire minoritaire, du reste de la société. Le critère discriminant peut être le nombre, mais suivant les formations sociales et leur organisation interne, c'est le critère du pouvoir qui produit cette séparation, suivant l'ordre social qui organise les liens entre les agents et entre les rapports sociaux. Dans ce sens fort, la ségrégation est aussi le résultat de cette action. Elle fait référence à des politiques qui tendent délibérément à créer des séparations, des mises à l'écart, des territoires particuliers (enclaves), les exemples les plus emblématiques étant la ségrégation raciale et ethnique de l'apartheid sud-africain ou encore du ghetto états-unien ou juif (Wirth, 1980).

Le sens faible revient à ce qu'on dénomme la "division sociale de l'espace", laquelle se définit comme la distribution différentielle de populations constituées (groupes, catégories, collectifs) dans l'espace urbain. Elle évoque aussi bien un état qu'un processus. Elle renvoie à des phénomènes de concentration d'un groupe dans une unité spatiale, d'une spécialisation de ce groupe dans l'unité spatiale par rapport à un espace global. Cette différence de répartition

renvoie au couple homogénéité / hétérogénéité. C'est elle qui est le plus souvent mesurée par l'analyse quantitative. En tant que processus sans action politique délibérée, elle renvoie aux analyses de la distribution des catégories socio-professionnelles dans l'espace intra-urbain.

La matérialisation spatiale de la ségrégation peut se présenter sous forme linéaire avec la barrière (en tant que séparation spatiale)(cf limite, mur, frontière) entre l'espace d'une catégorie minoritaire et l'espace d'une catégorie majoritaire ou du reste de la population. Elle peut aussi se présenter sous forme zonale en comparant deux espaces suivant la proportion de la catégorie en question. Pour ce cas, c'est l'espace ainsi référencé qui renvoie aux catégories de populations concernées, sa dénomination renvoyant à la catégorie ou le groupe social le plus nombreux ou le plus visible. Outre la mesure objective de la composition sociale de l'espace en question, d'autres éléments comptent, comme la forme du bâti, l'histoire du tissu urbain, ou encore les représentations qui produisent et contribuent à la perpétuation de l'image socio-symbolique (parfois en décalage avec les données objectives).

La différence majeure entre sens fort et sens faible tient au type de processus conduisant à la séparation ou à la rupture d'homogénéité. S'agit-il du résultat d'une action délibérée, soit directement politique soit par le biais de mécanismes économiques ou juridiques, ou bien du résultat d'un processus dont les mécanismes faisant système contribuent à telle ou telle forme de ségrégation ? Relève-t-elle de la superstructure (politique) ou bien de l'infrastructure inhérente aux rapports sociaux ? Les logiques ségrégatives sont-elles sur le devant de la scène ou en arrière-plan ? Ne faut-il pas aller derrière le phénomène afin d'en percevoir les causes et d'en proposer une interprétation ?

Il y a des formes de ségrégations différentes selon le degré de séparation ou de concentration. Ces ségrégations sont brutes ou *soft* selon les cas. On peut avancer qu'en France et dans les formations sociales de l'Europe occidentale, les formes de séparations spatiales sont le plus souvent socialement *soft*. Préteceille a montré que pour l'agglomération parisienne le mélange socio-spatial est le plus important, mais qu'il allait de paire avec une ségrégation croissante aux deux extrémités du spectre social, cette « *opposition [étant] spatialement structurante* » (2003, p 65). Dans des sociétés socialement "pacifiées", le plus faible nombre d'individus se trouvant dans une situation de ségrégation évidente peut faire oublier le caractère structurel de l'impact de la hiérarchie sociale dans la distribution spatiale des groupes et des individus.

Limites et critiques du concept de ségrégation

Dès les années 1980 (Brun, Chauviré, 1983) et 1990 (Brun, 1994) – et sans doute avant – une insatisfaction à propos du concept de ségrégation avait commencée à être exprimée. On reprochait au concept un « *contenu sémantique extensif* », des « *glissements implicites, inconscients* » renvoyant à des jugements de valeur, voire une notion « *excessivement synthétique et elliptique* » (Brun, 1994, p 42). La variété des formes, de la diversité des champs intervenant à des degrés également divers et sous forme systémique tendraient à une perception plus complexe. De même, ces auteurs étaient conscients de l'imbrication des données objectives et des représentations même inconscientes (images, symboles). Ils considéraient qu'il fallait aller plus loin que la description de l'observation et de la désignation et qu'il fallait analyser « *les mécanismes de production, de maintien et de modification des configurations socio-spatiales [...] et surtout [...] la façon dont les acteurs subissent ces évolutions, s'y adaptent, ou développent des stratégies autonomes dans leurs pratiques de l'espace* » (Brun, 1994, p 56).

Plus généralement, différentes critiques peuvent être formulées :

- la référence emblématique à la division raciale aux Etats-Unis a fourni la base voire l'essentiel du matériel intellectuel et scientifique sur la question de la ségrégation (Iceland, Douzet, 2006). A quel titre est-elle généralisable à d'autres champs sociaux et d'autres contextes géographiques ? Jusqu'où est-elle utile et transposable à d'autres formations sociales ou à d'autres rapports sociaux ?
- il y a une idéologie sous-jacente de l'homogénéité, du mélange, de la mixité. L'approche de la ségrégation témoigne souvent d'un jugement de valeur : elle serait négative car elle témoignerait d'une rupture face à l'idéal d'équi-répartition, du mélange, de la mixité, c'est-à-dire de la perte de l'hétérogénéité homogène, de l'homogénéité de l'hétérogénéité.
- la ségrégation est souvent appréhendée sous forme d'état observable, soit *de visu* soit statistiquement. Or l'observation peut être insuffisante voire trompeuse, elle ne dit rien sur la logique à l'œuvre.
- l'analyse de la ségrégation est souvent effectuée sous l'angle de la distribution résidentielle. La séparation physique par l'espace de résidence n'est pas la seule forme de séparation sociale : elle se combine avec d'autres formes d'évitement déterminées par la hiérarchie sociale (mobilité, école, nationalité, etc.).
- la question du choix de l'échelle du découpage territorial est primordiale pour l'interprétation. A quelle échelle a lieu la ségrégation : la ville, le quartier, l'îlot, la cage d'escalier ? Quel rapport entre les niveaux scalaires ? L'échelle fine révèle une plus grande hétérogénéité qu'une échelle large (Oberti, 1995)¹.

La forme pure de la ségrégation, de même que la discrimination pure, a été revisitée par l'analyse. Concernant le ghetto juif, les historiens ont montré l'importance des formes négociées de la ségrégation, même s'il s'agit de rapports asymétriques de domination (Botin, Calabi, 1999). L'étude de Chicago et de ses quartiers ethniques, ou bien encore la thématique des *ethno-urb* (Li, 1998) a montré le caractère dynamique de ces enclaves quand elles se situent dans le champ migratoire. Le mariage de la sociologie et de l'histoire a montré aussi que le ghetto noir n'est pas figé et a évolué en fonction des mutations économiques, sociales et politiques globales qui ont eu des répercussions sur la composition interne du ghetto, sur l'intensité de la séparation d'avec l'extérieur, jusque dans les conditions de vie de ses habitants (Wacquant, 2005, 2006). L'étude des enclaves résidentielles fermées, les *gated communities*, dans les pays où elles se sont développées témoigne également d'une diversité de processus ou de populations par rapport au modèle de Los Angeles (Le Goix, 2002), de même que la logique d'auto-ségrégation peut supposer des modalités, des logiques diverses selon l'âge, la composition du foyer, les stratégies individuelles et familiales, et correspondre à des comportements spatiaux variés (Capron, 2006).

La ségrégation pose l'hypothèse qu'il y a une correspondance étroite entre la distance sociale et la distance spatiale. Des phénomènes ségrégatifs "purs" peuvent en effet amener à ce type de forme. Néanmoins, sa généralisation a été contestée dans l'article-culte de Chamboredon et Lemaire (1970) établissant que dans les nouveaux quartiers de grands ensembles des années 1960 le mélange social relatif n'avait pas gommé la distance sociale ; les mutations économiques, démographiques et de l'habitat des années 1970 confirmeront les effets de la structure sociale. En outre, la coexistence spatiale des oppositions sociales peut trouver sa justification dans l'efficace du rapport d'exploitation, comme en témoigne la domesticité étrangère chez les familles bourgeoises de Paris ou de Naples (Taboada-Leonetti, 1987 ; Miranda, 2007).

¹ Rappelons qu'à propos des échelles, il y a inversion des termes entre le langage commun et le sens géographique. Au sens géographique, la grande échelle correspond à l'échelle la plus fine ou proche, la petite échelle à l'échelle large ou lointaine.

Endo-régulation, exo-régulation

A notre avis, l'insatisfaction majeure concernant le concept de séparation-ségrégation repose sur un angle mort relatif à l'absence de désignation claire des agents en procès : qui sépare ? qui est séparé ? suivant quel processus ? L'appréhension d'une situation de séparation ne peut se concevoir sans une vision holiste du phénomène et du processus, où les agents sont en relation forcément dialectique au sein d'un contexte géographiquement, socialement et historiquement donné. En ce sens, il est important de cerner quelle est la logique ou quelles sont les logiques de séparation ou de rupture d'homogénéité.

Le processus de séparation ou de concentration renvoie à un rapport social manifestement asymétrique, un rapport d'inégalité et de domination dont les modalités sont à définir suivant la situation et les agents en relation. Elle soulève la question de la capacité des agents à maîtriser le processus de séparation : quelle est leur position dans ce processus ? de quelles ressources disposent-ils justifiant leur position dans ce rapport social ? quelles sont leurs capacités d'action et de résistance ?

Dans cette relation asymétrique, la réalité amène à distinguer la séparation exo-régulée, où la catégorie dominée, le plus souvent minoritaire, est mise à l'écart par la catégorie dominante ou bien subit son rapport à l'espace – on parle de "ségrégation" au sens commun –, de la séparation endo-régulée où la catégorie séparée a organisé sa propre mise à l'écart et choisit son rapport à l'espace. Au lieu de ségrégation endo-régulée, on parle aussi d'agrégation car il s'agit d'un regroupement volontaire ou maîtrisé.

La séparation endo-régulée concerne les catégories sociales dominantes et/ou aisées, disposant par définition de suffisamment de ressources et de la maîtrise des mécanismes pour organiser leur territoire. Elle a été étudiée à propos des espaces de la bourgeoisie en France (Pinçon, 1996 ; Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, 2007) ou encore à propos de formes urbaines socialement plus diversifiées comme la *gentrification* ou les enclaves résidentielles fermées.

La séparation exo-régulée concerne des catégories dominées composées de populations disposant de moins de ressources et qui subissent le processus de séparation : elles sont reléguées, assignées, elles ont un rapport à l'espace et à leur espace qui est subi. Dans le cas français ou d'Europe occidentale, la séparation socio-spatiale exo-régulée concerne les grands ensembles d'habitat social le plus souvent périphériques – la "banlieue" – ou bien la division ethnique de l'espace pour l'immigration en provenance de pays plus pauvres que la formation sociale de réception.

L'analyse sociale – en tant qu'étude d'un élément à la lumière des autres éléments dans un contexte global – oblige à considérer ces deux types de séparation de manière systémique. Dans la totalité sociale, l'une ne va pas sans l'autre, dans la variété des leurs possibilités.

Chercher une logique : la reproduction des rapports sociaux

Le concept de ségrégation gagnerait en clarté si le rapport de domination révélé et produit spatialement était mis en perspective au travers du processus de reproduction de la hiérarchie sociale, donc du rapport social dominant (Bihr, 2001). Pour ce faire, nous adoptons une interprétation de la société suivant trois niveaux d'analyse :

- Au niveau théorique (macro), la structuration des modes de production d'une formation sociale engendre une articulation des rapports sociaux. Dans le mode de production capitaliste, le rapport d'exploitation, qui est le rapport social dominant, établit les individus au sein d'une hiérarchie en classes sociales.

- Au niveau intermédiaire (méso), celle de l'institutionnalisation de ces rapports sociaux (État, institutions, réseaux, communauté, famille), les systèmes d'institutions organisent les individus et les collectifs suivant ces rapports sociaux (nationalités, groupes, sexes, familles, réseaux, etc). Les relations collectives globales ressortent soit de la solidarité organique (État de droit), soit de la solidarité mécanique (famille, réseaux) suivant la formation sociale considérée et les groupes sociaux la constituant. Dans une formation sociale capitaliste, la structuration en catégories socio-professionnelles (C.S.P.) est la plus proche des classes sociales.
- Au niveau analytique (micro), l'individu est embarqué dans sa classe sociale et sa catégorie avec lesquels il entretiendra des rapports dialectiques et contradictoires, le plus souvent « à l'insu de [son] plein gré »². La maîtrise de sa vie et de son espace par l'individu sera d'autant plus efficace qu'il se situera au sommet de la hiérarchie sociale.

Le niveau analytique est celui de la réalité complexe, le niveau théorique est celui de la simplification théorique, le niveau intermédiaire est celui de la mise en rapport des deux autres niveaux et de la mise en évidence du mode d'organisation et de fonctionnement de la société.

Niveaux		Formation sociale	Rapport social d'exploitation	Autres rapports sociaux
macro	théorique	mode de production	classes sociales	
méso	intermédiaire	sphère institutionnelle (État, réseaux, communauté, famille), production juridique (travail, immobilier, logement, droit de séjour, nationalité, etc.)	catégories socio-professionnelles	famille, religion, sexe, "race" ou "ethnie", statut juridique
micro	analytique	individus, familles, communautés	individus	individus

Pour nous une vision holiste est nécessaire, une vision se fondant sur une philosophie sociale, permettant d'interpréter les questions sociales et de proposer une logique de la production sociale et spatiale. Si le concept de ségrégation met en évidence un rapport de domination, il faut en nommer le rapport social qui le fonde, géographiquement et historiquement donné en fonction de la formation sociale considérée. Dans une formation sociale dont le mode de production repose fondamentalement sur le rapport d'exploitation – ce qu'on appelle le capital – la structuration de la société reposera sur une division en classes sociales. Deux classes sociales fondamentales indiquent la hiérarchie sociale, elles sont antagonistes – d'un côté la classe capitaliste ou bourgeoisie, d'un autre côté la classe ouvrière (différente de la CSP ouvriers) ou prolétariat ou travailleurs – et le rapport de domination qui les lie est le rapport d'exploitation consistant à l'extorsion de plus-value issue du travail salarié au profit du capitaliste. Ce mode de production, ces classes théoriques et la suprématie de ce rapport social sont en principe propres à la formation sociale donnée, ce qui permet la possibilité d'une certaine variété de réalités sociales. Cependant, avec ce qu'on appelle la

² D'après la formule géniale du coureur cycliste Richard Virenque.

“mondialisation” qui est une extension géographique et une conquête de tous les champs sociaux par le mode de production capitaliste, on peut partir de l’hypothèse que le mode de production capitaliste est en train de devenir le mode de production global de plus en plus commun à toutes les formations sociales, dans « *un double procès de devenir-monde du capital et de devenir-capital du monde* » (Bihr, 2001, p 324). Par définition, d’autres rapports sociaux lui sont soumis, ou l’intègrent – comme l’âge, la famille, le sexe, le statut juridique – sans jamais disparaître ; ils sont articulés de manière systémique au rapport social dominant, les formes de ces articulations contribuant à la variété des formations sociales (Pfefferkorn, 2007). La hiérarchie constitutive de la structuration sociale engendre un « *système des inégalités* » qui provoque des cumuls d’avantages ou de handicaps (Bihr, Pfefferkorn, 2008) et qui contribue à la reproduction du rapport social dominant entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas « *avoir, savoir et pouvoir* » (ibidem). Ce rapport social est conflictuel, par le biais de l’exploitation au niveau théorique, par le biais de l’accès aux ressources matérielles (revenus, patrimoines), sociales (réseaux), politiques, idéologiques (culture, diplômes scolaires, accès et maîtrise des savoirs) au niveau de la vie concrète et des représentations.

La correspondance entre le niveau théorique et le niveau analytique – entre classe sociale et individu - peut ne pas être automatique : entre le niveau de la théorie et celui de la vie concrète se situe le niveau des régulations, des institutions (droit, communauté, famille), qui sont propres aux formations sociales et permettent la réalisation directe ou l’atténuation des inégalités. Par exemple, l’Etat social, ou Etat-providence, est une institution régulatrice issu d’un compromis social atténuant les inégalités. Depuis les années 1970-1980, la remise en cause de cet Etat social par le capitalisme financier abat les barrières régulatrices et tend vers la réalisation concrète du « *pur capitalisme* » (Husson, 2008). Le rôle des institutions régulatrices – avec leur histoire propre - ne doit pas être négligé car il contribue aux différences entre les formations sociales et donc entre les ségrégations d’Europe, des Etats-Unis, d’Amérique latine, etc. C’est à ce niveau qu’a lieu l’articulation entre le rapport social dominant qui est le rapport d’exploitation et les autres rapports sociaux.

Au niveau de la vie concrète – qui est le niveau de la complexité -, les stratégies des individus sont coordonnées avec le rapport de domination. Les concepts d’endo-régulation et d’exo-régulation renvoient à la hiérarchie sociale et aux capacités d’action et de choix des individus ou collectifs selon leur rapport aux ressources. L’individualisme méthodologique est une idéologie centrée sur l’injonction et au calcul du choix individuel alors que la réalité met en scène les inégalités de capacités. Le concept de “choix contraint” renvoie à la force des mécanismes d’inégalité et de ségrégation s’imposant aux individus, qu’ils en aient conscience ou non, qu’ils puissent les maîtriser ou non.

Dans cette philosophie sociale, l’espace est un enjeu social dans la mesure où les catégories sociales disposent de capacités d’accès, de contrôle et de production inégales (Granelle, 2001). La dualisation de l’espace entre celui des privilégiés - dont Pinçon et Pinçon-Charlot ont montré la maîtrise par la haute bourgeoisie française – et les “quartiers de relégation”, entre séparation endo-régulée pure et séparation exo-régulée pure, témoigne de la possibilité de correspondance entre hiérarchie sociale théorique et hiérarchie spatiale concrète. En outre, les combinaisons de ségrégations endo- et exo-régulées témoignent de la richesse et de l’originalité des cas (Préteceille, 2006). La mise en articulation des contrastes socio-spatiaux permet de rendre compte de la complexité des situations tout en tenant compte du processus plus global de production spatiale de la hiérarchie sociale.

La confrontation des ségrégations sociale et ethnique est – du moins en France – désormais rendue possible par le développement de l’appareil de recensement de population et des enquêtes sociales (Préteceille, 2006 ; Pan Ké Shon, 2009). Quelle est celle qui est plus

valable que l'autre ? Même en atténuation générale (excepté certains groupes), la ségrégation des immigrés est plus importante que la ségrégation sociale. L'articulation de ces rapports sociaux – immigration et exploitation – se matérialise dans l'espace. On peut supposer que la ségrégation "ethnique" est une condition de l'efficace d'exploitation, en fonction de l'accès aux ressources institutionnelles de la formation sociale d'accueil

Conclusion

Le concept de ségrégation offre un potentiel théorique et heuristique évident si on ne s'en tient pas à son acception la plus simple. L'analyse de la réalité géographique et sociale demande de désigner les agents, de voir si la ségrégation est endo- ou exo-régulée, et de les replacer dans la logique de la reproduction des rapports sociaux. L'articulation de phénomènes contrastés et leur mise en perspective suivant les niveaux d'analyse permettent d'établir des combinaisons qui renvoient à la structure de la formation sociale étudiée. Dans ce sens, l'empreinte du mode de production capitaliste ne présume pas de la variété des formes de ségrégation selon et au sein même des formations sociales.

Références bibliographiques :

- Bihl A. (2001), *La reproduction du capital : prolégomènes à une théorie générale du capitalisme*, Page Deux, Lausanne
- Bihl A., Pfefferkorn R. (2008), *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris
- Bottin J. Calabi D. (dir)(1999), *Les étrangers dans la ville*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
- Brun J. (1994), "Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine", in Brun J., Rhein C. (dir), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris, pp 21-57
- Brun J., Chauviré Y. (1983), "La ségrégation sociale. Questions de terminologie et de méthode", in *Espace-Populations-Sociétés*, n°1, pp 75-85
- Capron G. (dir)(2006), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Bréal, Paris
- Chamboredon J.-C., Lemaire M. (1970), "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", in *Revue française de sociologie*, XI, pp 3-33
- Grafmeyer Y., Joseph I. (1990), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris
- Granelle J.J. (2001), "Les marchés fonciers, causes ou conséquences de la ségrégation urbaine", in A.D.E.F. (dir), *Ségrégations urbaines et logiques foncières*, Colloque du 30 novembre 2001, Paris, pp 75-96
- Husson M. (2008), *Un pur capitalisme*, Editions Page deux, Lausanne
- Iceland J., Douzet F. (2006), "Mesurer la ségrégation raciale et ethnique dans les milieux résidentiels", in *Hérodote* n°122, "Ghettos américains, banlieues françaises", pp 25-43
- Le Goix R. (2002), "Les gated communities à Los Angeles, place et enjeux d'un produit immobilier pas tout à fait comme les autres", in *L'Espace géographique*, n°4, pp 328-344
- Li W. (1998), "Anatomy of a New Ethnic Settlement : the Chinese Ethnoburb in Los Angeles", in *Urban Studies*, vol.35, n°3, pp 479-501
- Madoré F. (2005), "La ségrégation sociale dans les villes françaises : réflexion épistémologique et méthodologique", in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n°136, pp 45-60
- Miranda A. (2007), "Ces migrations féminines qui interrogent l'espace domestique. Migrantes d'Europe de l'Est dans la région de Naples", in de Villanova R. (dir), *Conjuguer la ville*, L'Harmattan, Paris, pp 247-260
- Navez-Bouchanine F. (dir)(2002), *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, L'Harmattan, Paris
- Oberti M. (1995), "L'analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans un commune de la banlieue parisienne", in *Sociétés Contemporaines*, n°22-23, pp 127-143
- Pan Ké Shon F. (2009), "Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles", in *Revue Française de Sociologie*, vol. 50, n°, pp 451-487
- Pfefferkorn R. (2007), *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, La Dispute, Paris
- Pinçon M. (1996), "Des communautés peu ordinaires : élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers", in Haumont N. (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, Paris

- Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, La Découverte, Paris
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (2007), *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Le Seuil, Paris
- Préteceille E. (2003), “Lieu de résidence et ségrégation sociale”, in *Cahiers Français*, n°314, mai-juin, pp 64-70
- Préteceille E. (2006), “La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne”, in Lagrange H. (dir), *L'épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp 195-246
- Taboada-Leonetti I. (1987), *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le 16^e arrondissement de Paris*, L'Harmattan, Paris
- Wacquant L. (2005), “Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique”, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 5, n°160, pp 4-21
- Wacquant L. (2006), *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – Etat*, La Découverte, Paris
- Wirth L. (1980), *Le ghetto*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble (trad. de *The Ghetto*, University of Chicago, Chicago, 1928)

David FRANTZ, le 1er octobre 2011